

SCOT

AGGLOMÉRATION
LYONNAISE

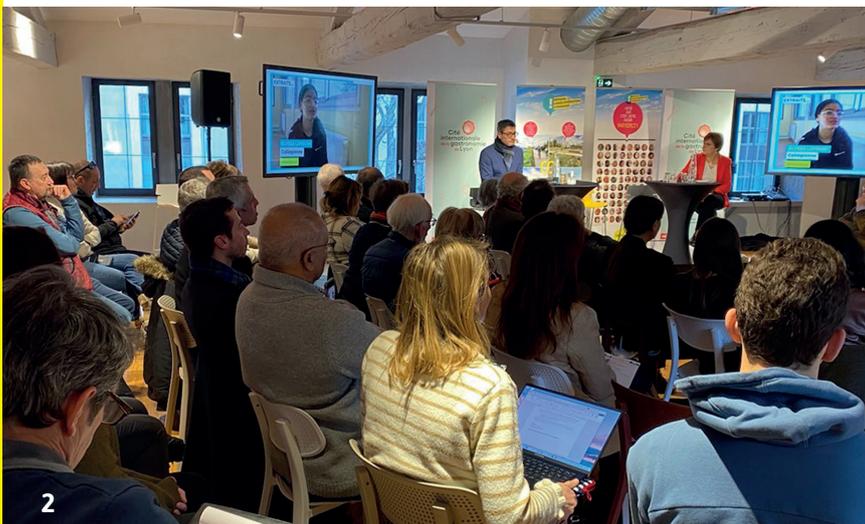


Bilan de la concertation

annexé à la délibération
du Conseil syndical
en date du 14 mars 2025

sepal

Planifier
l'agglomération
lyonnaise



Sommaire

Introduction 4

-→ **Rappel du cadre juridique** 4
-→ **Modalités de concertation** 4
-→ **La concertation dans les étapes de conception stratégique du Scot** 4
-→ **Le dispositif de concertation** 5

Le diagnostic 7

-→ **L'enquête audiovisuelle** 7
-→ **Les rencontres publiques** 7
-→ **La plateforme de participation citoyenne** 9

Vers le Projet d'Aménagement Stratégique : quelles priorités pour l'agglomération lyonnaise ? 11

-→ **Une mobilisation au plus près du terrain** 11
-→ **Le conseil de développement : un prescripteur pas comme les autres** 12
-→ **Le Grand Atelier en 2023** 12

Du Projet d'Aménagement Stratégique au Document d'Orientation et d'Objectifs : la prise en compte de la parole citoyenne 14

-→ **Restitution générale de la démarche de concertation (23 mai 2023)** 14
-→ **Le Scot prend en compte les défis prioritaires mis en avant
par la concertation citoyenne !** 15
 - Une mobilité quotidienne facilitée 15
 - Le rééquilibrage du territoire et une vie possible en proximité 18
 - L'accès pour tous à un logement adapté 21

Conclusion 23

Introduction

.....> Rappel du cadre juridique

Les articles L103-2 et suivants code de l'urbanisme (CU) encadrent les modalités de concertation du Scot. Dès sa révision, le Schéma de cohérence territoriale doit faire l'objet d'une concertation qui associe à la fois les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées et ce, pendant toute la durée de la révision du document d'urbanisme.

La concertation doit permettre à toute personne d'accéder aux informations relatives au projet de Scot et de pouvoir formuler des observations et des propositions qui sont à la fois enregistrées et conservées. Pour répondre à ces attentes législatives, le Sepal a mis en œuvre de nombreux outils qui sont présentés ci-après.

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont définis préalablement par le Comité Syndical.

.....> Modalités de concertation

Par délibération du 15 décembre 2021, le Sepal a défini les modalités de concertation suivantes pour l'ensemble de la durée de la concertation :

- un dossier de concertation sera constitué comportant une synthèse du bilan retro-prospectif du Scot et les justifications de sa mise en révision. Ce dossier sera complété et enrichi au fur et à mesure de l'avancée de l'élaboration du projet notamment par les documents établis et les études réalisées dans le cadre de la révision ;
- ce dossier de concertation sera mis à la disposition du public au siège du Sepal et de chaque intercommunalité (Métropole de Lyon, Communautés de communes de l'Est Lyonnais et du Pays de l'Ozon). Il sera également mis en ligne sur le site internet du Sepal ;
- le public pourra faire connaître ses observations au fur et à mesure du processus de révision du schéma de cohérence territoriale en les consignand dans un cahier accompagnant le dossier de concertation et/ou sur une plateforme numérique, dès le lancement de la révision et jusqu'à l'arrêt du projet de Scot.

En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation s'est déroulée pendant toute la durée d'élaboration du projet de Scot, de mars 2022 à novembre 2024, et conformément aux modalités définies précédemment.

.....> La concertation dans les étapes de conception stratégique du Scot

Les élus du Sepal ont engagé la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise en décembre 2021, 10 ans après son approbation.

Un tel document de planification sert de cadre de référence pendant 20 ans pour l'ensemble des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de mobilité, de préservation des espaces naturels et des ressources...

Mais le bilan tiré de sa première décennie de mise en œuvre, l'urgence des défis climatiques et sociaux, les dernières évolutions législatives notamment sur le « zéro artificialisation net », l'adoption de documents avec lesquels le Scot doit être rendu compatible (schéma régional des carrières, Sage de l'Est lyonnais...), ont conduit les élus à décider de sa refonte sans attendre 2030.

Pour construire un document à la hauteur des défis économiques, sociaux et environnementaux, l'écoute de la parole habitante est apparue comme une étape indispensable.

L'expertise d'usage des habitants et des acteurs privés (associatifs, économiques...), leur perception des priorités et leurs attentes doivent être prises en considération pour garantir un projet partagé et adapté aux spécificités du territoire.

Les enseignements que les élus du Sepal tirent de **cette concertation, conduite très en amont du projet, démontrent qu'il s'agit d'un temps essentiel pour confirmer la prégnance de certains enjeux et en faire émerger d'autres avec plus d'acuité.**

En faisant le choix d'une telle démarche, les élus ont eu l'opportunité d'entendre des attentes relatives à des sujets a priori hors du champ d'action d'un Scot mais qui constituent autant de pistes à prendre en compte dans les politiques publiques.

.....> Le dispositif de concertation

La concertation menée en amont de la révision du Scot a été organisée avec l'appui d'un prestataire spécialisé.

UNE DÉMARCHE DE MOBILISATION ET D'ÉCOUTE CITOYENNE

Printemps 2022 : une enquête audiovisuelle pour recueillir le point de vue des habitants sur leurs perceptions du territoire et leurs préoccupations sur son devenir. Elle a donné lieu à la production d'un film de synthèse qui a introduit toutes les rencontres publiques.

Automne 2022 : une série de 6 rencontres publiques réparties dans les territoires pour cerner plus précisément les attentes et les enjeux.

Janvier 2023 : un Grand Atelier de travail réunissant des habitants, rapporteurs des rencontres publiques, et les élus du Sepal pour approfondir certains sujets faisant débat.

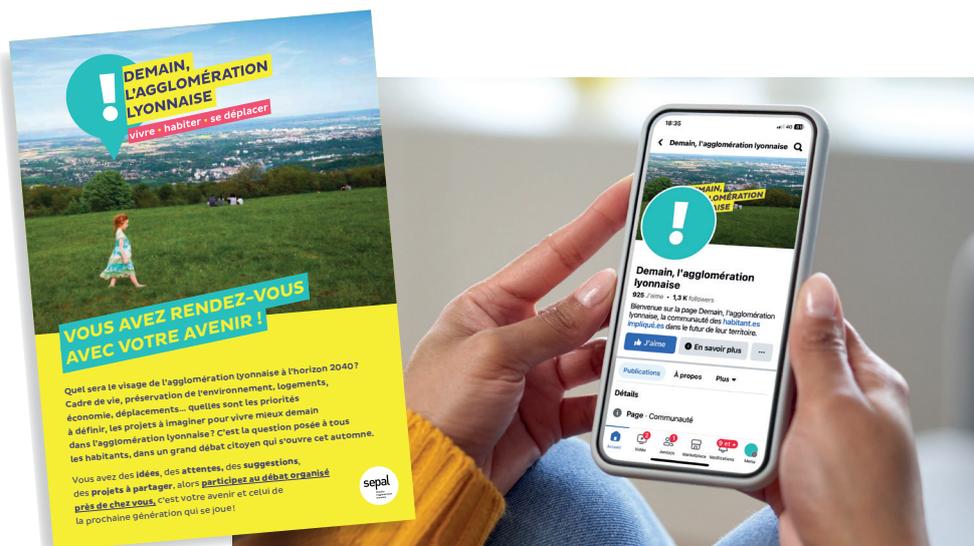
Mai 2023 : une séance de restitution publique de la démarche de concertation pour partager ses enseignements et leur prise en compte dans le projet de territoire, et notamment le projet d'aménagement stratégique (PAS), qui constitue le véritable socle politique du Scot.



.....> Les outils de la concertation

Donner de la visibilité et générer l'intérêt du grand public sur un projet de planification comme le Scot est un défi. Pour tenter de le relever, le Sepal a déployé de nombreux outils.

Relais essentiels pour l'information des habitants, les 74 (73 depuis le 1^{er} janvier 2024) communes du territoire ainsi que les partenaires institutionnels majeurs que sont la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est lyonnais et du Pays de l'Ozon, et Sytral Mobilités ont été mobilisés par le Sepal pour relayer les informations, présenter les outils de la concertation déployés au second semestre 2022.



Ainsi de juin à septembre 2022, le Sepal a transmis à ces acteurs un **kit de communication** numérique permettant d'intégrer des articles dans leurs médias (bulletins municipaux, comptes Facebook, panneaux d'information, ...) ainsi que des affiches et flyers pour une diffusion physique de l'information.

En complément, pour trouver un relais via la presse locale voire nationale, des **conférences de presse** ont permis de présenter aux journalistes la démarche de révision (enjeux, calendrier), le 6 mai, et les outils de la concertation, le 3 octobre 2022.

Pour multiplier les canaux et atteindre la diversité des publics, le Sepal a également choisi d'être présent sur **les réseaux sociaux** avec la création d'un compte Facebook et d'un compte LinkedIn.

Enfin **le site Internet** du Sepal a également joué son rôle de relais en tant que lieu d'information et de capitalisation des productions, via notamment un registre de concertation numérique (cf. ci-après) ; sa consultation était dynamisée par la parution régulière de **newsletters**.

Des registres papier étaient également disponibles au siège du Sepal et de ses collectivités membres et il était possible de contribuer via le formulaire contact du site Internet du Sepal. En près de deux ans, aucune visite n'a été enregistrée aux sièges du Sepal, de la Métropole de Lyon, ou des communautés de communes de l'est Lyonnais et du pays d'Ozon.

Indicateurs

Articles de presse	15 articles « print », 37 numériques et 1 radio
Posts Facebook	39 publications Plus de 200 000 personnes touchées par les publications
Abonnés Facebook	1372 abonnés
Posts LinkedIn	60 - 23 000 vues
Abonnés LinkedIn	843
Abonnés à la newsletter du Sepal	786

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE PARTICIPATION CITOYENNE

En complément, une plateforme numérique de participation a été ouverte pendant 4 mois à partir de septembre 2022. Les participants pouvaient intervenir de deux manières :

- répondre à un questionnaire sur leur perception actuelle de l'agglomération et les défis à relever ;
- s'exprimer sur 4 grands sujets mis en débat portant sur l'offre de logements, les conditions de déplacement, la gestion économe de l'espace et des ressources.

Cette plateforme citoyenne est détaillée plus bas.

Le diagnostic

.....→ L'enquête audiovisuelle

Pour initier la dynamique de participation citoyenne, la première étape a consisté en une enquête audiovisuelle qualitative menée auprès de 114 habitants du territoire et des zones voisines. Cet échantillon, réparti sur 45 communes et composé de 58 femmes et 56 hommes, a permis de jeter les premières bases du diagnostic au travers de la perception du territoire et des défis à venir.

Les principaux éléments soulevés se résument ainsi :

- une agglomération dynamique qui doit préserver son cadre de vie de qualité et renforcer le sentiment d'appartenance à l'échelle du grand territoire ;
- des inquiétudes quant aux risques de fractures et d'exclusion sociales ;
- la nécessité de placer le rééquilibrage au cœur du projet politique de transformation du territoire.

.....→ Les rencontres publiques

Pour approfondir la compréhension des attentes des habitants, le Sepal a organisé six rencontres publiques au cours de l'année 2022 dans différentes zones de l'agglomération :

- lundi 3 octobre à 19h - Vénissieux ;
- mardi 4 octobre à 19h - Lyon ;
- lundi 10 octobre à 19h - Pusignan ;
- jeudi 13 octobre à 19h - Saint-Symphorien-d'Ozon ;
- mardi 18 octobre à 19h - Craponne ;
- jeudi 20 octobre à 19h - Neuville-sur-Saône.

Ces réunions ont permis au Sepal de se confronter directement aux préoccupations et aux aspirations des habitants. Le format de ces rencontres a laissé une place prépondérante à l'expression des participants, incluant citoyens, acteurs économiques et associatifs, autour d'une question centrale : **Quel visage donner à l'agglomération lyonnaise dans 10 à 15 ans ?**

Cette question peut se décliner pour préciser le travail à mener : Quelles priorités définir et quels projets concevoir pour améliorer le cadre de vie, protéger l'environnement, développer l'habitat, dynamiser l'économie et faciliter les déplacements ?

Pour lancer ces rencontres publiques et susciter le débat, chaque séance débutait par la projection d'un film d'environ 20 minutes, issu de l'enquête réalisée au printemps auprès des 114 habitants. Après cette introduction, les échanges se poursuivaient sous la forme d'ateliers d'approfondissement, permettant d'explorer plus en détail les orientations à donner aux politiques publiques liées au Scot.

En moyenne, ces réunions ont rassemblé une centaine de participants par séance, avec une cinquantaine de personnes prenant part aux ateliers. Les thèmes abordés lors des discussions plénières se sont répartis selon les priorités exprimées par les participants.

Les thèmes abordés en séance plénière des rencontres publiques

Améliorer la performance et l'attractivité des transports collectifs en interne à l'agglomération et pas uniquement vers Lyon (régularité, fréquence, amplitude, capacité, maillage, transversalité) dont fréquence TER	29
Pouvoir mieux vivre en proximité : déconcentrer et mieux répartir lieux de travail, de vie, de loisirs, de services, les équipements de santé, culturels...	21
Garantir l'accès à un logement abordable et de qualité, améliorer la fluidité des parcours résidentiels	15
Lutter contre la perte de mixité (sociale, culturelle, générationnelle...) et de cohésion sociale, améliorer le vivre ensemble, créer du lien social	13
Changer de modèle en définissant le projet par le prisme de l'environnement, neutralité carbone/résilience énergétique, l'urgence climatique, vision long terme	11
Préserver / entretenir les espaces naturels et forestiers et faire plus de place à la nature en ville, biodiversité	10
Préserver l'agriculture locale et valoriser les nombreuses externalités positives qu'elle rend au territoire, reconnaître le rôle de l'agriculture dans les solutions à trouver	9
Spécifiquement, stopper la croissance de l'agglomération lyonnaise	8
Dépasser les limites administratives, penser à l'échelle du bassin de vie / simplifier l'organisation administrative	7
Une approche inclusive des logements et de l'espace public (handicap, tous les âges) dont des équipements adaptés pour les jeunes (lieux pour se balader, les parcs, les bancs, l'espace urbain, équipements, cinémas...)	6
Ne pas oublier l'emploi, être attractif, y compris à l'international	5
Améliorer la lisibilité du partage de l'espace public, créer des aménagements cyclables	5
Réorganiser le modèle de développement à l'échelle de l'aire métropolitaine en lien avec les villes moyennes autour de l'agglomération lyonnaise	5
Sécurité	4
Isolation des bâtiments, qualité environnementale des constructions et rénovations	4
Informers, accompagner les gens/élus pour le changement, donner de la visibilité	4
Préserver les commerces de centre-ville, éviter les implantations en périphérie	3
Boucler le périphérique, faciliter la circulation pour le développement économique	3
Forme urbaine (pas trop de densité, construire plus beau que les cubes)	3
Rechercher la sobriété en matière de mobilité, limiter les déplacements	3
Créer des parkings relais	3

.....→ La plateforme de participation citoyenne

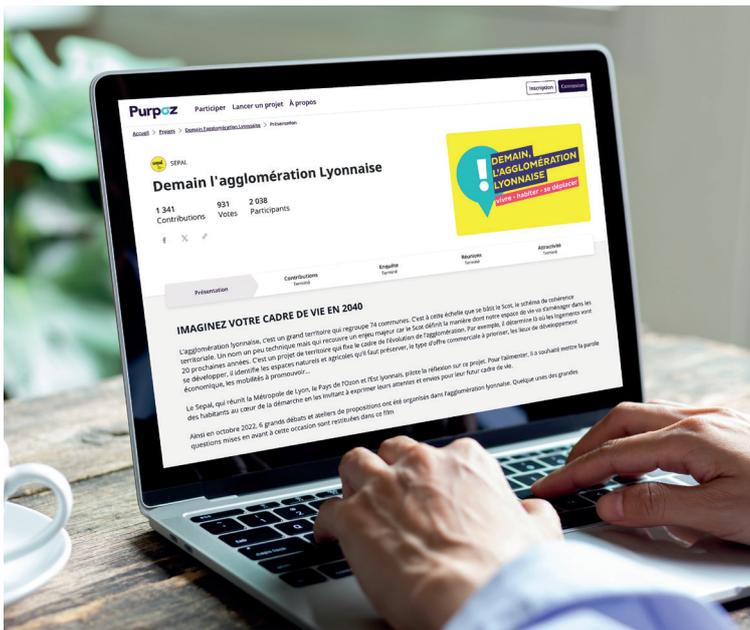
Pour compléter les rencontres publiques et permettre à toute personne intéressée par le projet, qu'elle ait participé ou non à ces réunions, de contribuer aux réflexions, une plateforme participative dédiée a été ouverte du 5 septembre 2022 au 30 janvier 2023 : purpoz.com/demain-agglolyonnaise.

Cette plateforme comprenait plusieurs sections :

- un questionnaire ;
- un espace de débat structuré autour de quatre thématiques faisant l'objet de controverses entre les habitants mises en évidence lors de l'enquête audiovisuelle ;

ces deux éléments visaient à recueillir les perceptions du public sur le contexte actuel, leurs aspirations pour l'avenir et leurs propositions sur différents thèmes de débat : offre de logements, services et mobilité, gestion raisonnée de l'espace et des ressources, prise en compte des transitions écologique, énergétique et climatique, qualité des espaces urbains, naturels et des paysages, et développement économique ;

- un espace de contributions, spécialement dédié aux acteurs économiques, associatifs, collectifs de citoyens ou autres parties intéressées par les enjeux d'aménagement et de développement du territoire, permettait de déposer des analyses détaillées et des propositions pour alimenter la réflexion des élus. Accessible à tous, cet espace rendait les contributions publiques, ouvertes aux votes.

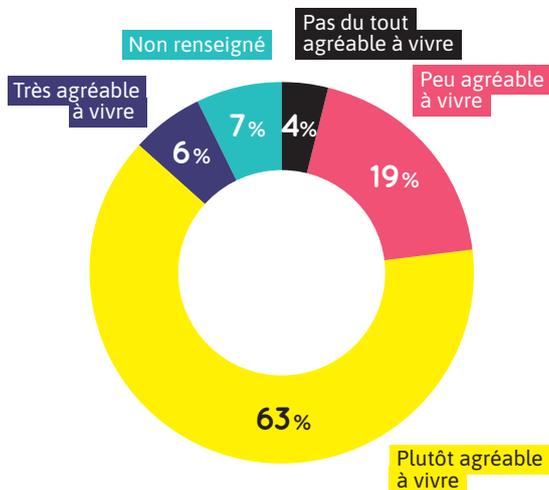


La plateforme a été visitée plus de 10 500 fois et plus de 2 000 personnes différentes ont réalisé une action de participation. Ce niveau de participation supérieur à 19 % à des dispositifs comparables est très important, et le maintien d'un bon niveau de fréquentation pendant les 5 mois de son ouverture révèle un intérêt pour la démarche de la part de la population.

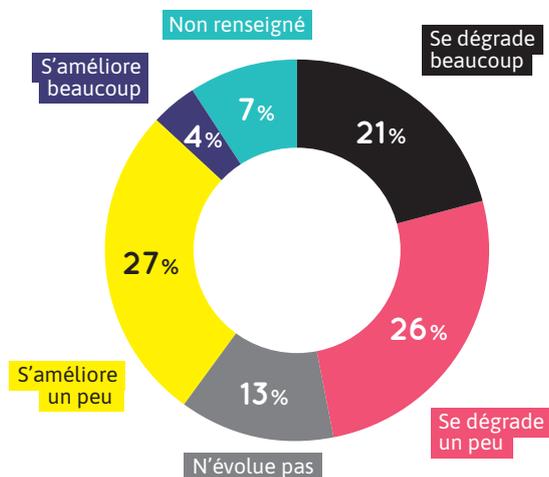
Les données recueillies à partir du questionnaire et des discussions proposées sur la plateforme permettent de rassembler les points de vue d'habitants ayant choisi librement de contribuer à cette réflexion. Il s'agit d'une enquête qualitative approfondie, et non d'un sondage représentatif de l'ensemble de la population du territoire. Les résultats ont donc été interprétés en tenant compte de cette réserve méthodologique.

Perceptions de l'agglomération lyonnaise

Diriez-vous que l'agglomération lyonnaise est...



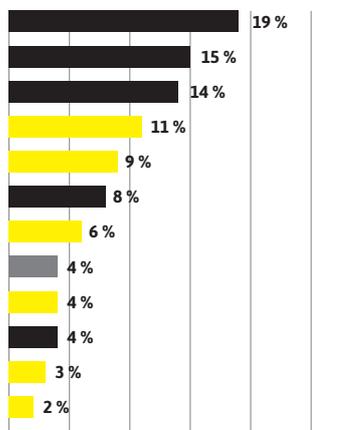
Diriez-vous que la qualité du cadre de vie...



Sepal, Questionnaire plateforme de participation citoyenne décembre 2022 (Panel qualitatif non représentatif)

Choix parmi des réponses proposées

- Un territoire où il est de plus en plus difficile de se déplacer en voiture
- Un territoire trop bétonné et qui manque de verdure
- Un territoire inaccessible financièrement pour se loger
- Un territoire dynamique sur le plan économique
- Un territoire où les alternatives à la voiture se développent
- Un territoire qui a trop grossi et qui ressemble à la région parisienne
- Une « ville à taille humaine »
- Autres
- Un « petit Paris » dynamique en termes d'offres culturelles et de services
- Un territoire où il y a des discriminations et qui manque de mixité
- Un territoire attractif pour les familles
- Un territoire accueillant pour tous les habitants et entreprises



N.B. : parmi les 4 % du champ « Autres », les attentes en matière d'une meilleure sûreté-sécurité se distinguent.

Sepal, Questionnaire plateforme de participation citoyenne décembre 2022 (Panel qualitatif non représentatif)

Vers le Projet d'Aménagement Stratégique : quelles priorités pour l'agglomération lyonnaise ?

.....→ Une mobilisation au plus près du terrain

En amont de ces rencontres publiques, pour favoriser la mobilisation citoyenne et une bonne diversité de participants, la technique mise en place a consisté en la réalisation d'un **important travail de terrain via les réseaux associatifs, relais institutionnels ou établissements publics**. Ainsi les participants aux rencontres publiques représentaient une vraie diversité de profils et d'âge.

En complément, deux actions particulières ont été menées **pour donner la parole aux jeunes** :

- une rencontre avec des représentants du conseil métropolitain des jeunes de la Métropole de Lyon ;
- un mini-débat avec une classe de 1^{re} générale au lycée Jean-Paul Sartre de Bron.

Entrevue le 12 octobre 2022 avec 15 collégiens du conseil métropolitain des jeunes maillant, par leur commune d'origine, l'ensemble du territoire du Scot (Rillieux la Pape, Charly, Sathonay-Camp, Lyon 6^e, Villeurbanne, Vénissieux, Lyon Croix-Rousse, Lyon 3^e, Saint-Priest, Corbas, Lyon 8^e). Ce temps de discussion a permis de mettre en avant les attentes suivantes :

- plus de desserte en transports collectifs pour permettre l'accès à la ville pour tous ;
- des espaces animés, accueillants et adaptés aux centres d'intérêt des jeunes pour se retrouver en proximité de chez soi et ne pas avoir comme seule solution de se retrouver dans les grands centres commerciaux du centre de Lyon ;
- un plus grand équilibre dans le territoire, avec des petites villes partout dans l'agglomération « en trouvant un juste milieu entre la Part-Dieu et Quincieux ».



Entrevue le 20 octobre 2022 avec 90 lycéens de 1^{re} générale du Lycée Jean-Paul Sartre de Bron, là encore avec une grande diversité dans les communes d'origine de ces élèves : Bron, Chassieu, Saint-Laurent de Mure, Saint-Bonnet de Mure.

À cette occasion, les attentes et préoccupations exprimées portaient sur les enjeux de :

- mixité sociale ;
- mobilités ;
- rénovation urbaine, végétalisation des bâtiments ;
- prise en compte du bien-être, de la santé et du vieillissement de la population ;
- équipements et infrastructures en accompagnement de l'accueil de population.



.....> Le conseil de développement : un prescripteur pas comme les autres

Les membres du Conseil de Développement (CdD) ont également pris part aux ateliers de concertation sur le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). Un échange, le 29 novembre 2022, a permis de consolider leurs observations pour une restitution future lors du Grand Atelier organisé par le Sepal.

Les débats ont révélé l'interdépendance entre habitat, emploi et mobilité, nécessitant une approche intégrée. Le développement économique a été questionné, marquant un désir de s'éloigner du modèle de concentration métropolitaine pour privilégier des dynamiques territoriales plus équilibrées. Certains participants ont même exprimé une préférence pour une absence de développement.

Un second moteur des dynamiques observées est la recherche de qualité de vie, renforcée depuis la pandémie de Covid-19. Les choix résidentiels influencent les attentes en matière de services locaux et de mobilité, mais aussi **un désir de partage de l'espace public.** Le CdD note l'ambiguïté des attentes exprimées : beaucoup souhaitent le développement de la desserte et des services locaux sans accepter une densification qui serait pourtant nécessaire pour les développer.

Les ateliers ont également mis en lumière une forte demande de proximité, avec une recherche de rapprochement travail-habitat et un attachement à l'échelle locale. Une demande d'infrastructures de transport adaptées à une échelle « infra-métropolitaine » a aussi été formulée, traduisant un besoin de continuité territoriale au-delà des frontières institutionnelles.

Enfin, **le besoin de lien social a été fortement exprimé, avec des divergences entre territoires.** Certains habitants s'attachent à leur environnement de proximité, revendiquant une identité locale tout en rejetant certaines formes de développement. Cette ambivalence pose la question de la cohérence entre respect des spécificités locales et dynamique de développement.

.....> Le Grand Atelier en 2023

Le 28 janvier 2023, une dernière réunion dans un format restreint (le Grand Atelier) s'est tenue afin de permettre aux élus du Sepal d'approfondir les thèmes abordés lors des rencontres publiques faisant encore débat.

Une quarantaine de citoyens, habitants de toutes origines géographiques, de toutes catégories socio-professionnelles et âge se sont mobilisés. Ils ont pu entendre les élus du Sepal leur exposer les enseignements tirés des rencontres publiques.

Trois thématiques ont été plus particulièrement discutées avec les habitants lors de 3 ateliers de travail :

- la qualité du cadre de vie et de l'habitat ;
- l'accueil des activités économiques en ville ;
- la mobilité et la ville des proximités.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER CONCERNANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'HABITAT

Il ne s'est pas dégagé de position claire sur les grands secteurs à développer/ménager en priorité.

Un consensus s'est dessiné pour **une offre en logements sociaux/abordables plus importante, mieux équilibrée sur le territoire, dans toutes les communes.**

Une demande a été exprimée d'utiliser en priorité le bâti existant (rénovation, transformation de bureaux vacants en logements, sous-occupation...) afin de moins recourir systématiquement au neuf pour des raisons écologiques.

Les habitants seraient globalement prêts à ce que le territoire accueille plus de constructions et de densité maîtrisée à condition que cela s'accompagne :

- d'une préservation de la végétalisation existante ;
- d'une préservation du patrimoine architectural existant et d'une meilleure qualité architecturale pour le neuf ;
- d'une plus grande place accordée aux espaces publics, en tant que lieux de rencontres (« place du village ») ;
- d'une offre appropriée en équipements (notamment sportifs), commerces et services (en rez-de-chaussée), et si possible d'emplois locaux ;
- du maintien de secteurs pavillonnaires, y compris dans les secteurs urbains denses.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER CONCERNANT L'ACCUEIL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN VILLE

Les participants ont mis en avant l'**importance de considérer le bassin de vie comme échelle privilégiée pour les achats et la nécessité de renforcer les centralités commerciales**, sans opposer systématiquement ces dernières aux zones périphériques. Ils ont également souligné les enjeux qualitatifs liés à ces zones, comme la perméabilité, l'intégration du photovoltaïque, la construction en hauteur, ainsi que les questions de sélectivité et de réversibilité des aménagements.

Les habitants sont d'accord pour **poursuivre un développement économique à la fois international et local**, mais en veillant à **proposer des logements accessibles à proximité des pôles d'emplois**. Les habitants demandent de l'audace en fixant des contraintes claires et ambitieuses pour favoriser des changements de comportements, en matière de construction, de commerce, tout en accompagnant les acteurs économiques dans cette transition.

Les attentes exprimées incluent **une attention plus forte au développement local et à l'utilité sociale des activités** (création d'emploi, impact social), une plus grande sélectivité dans l'accueil d'entreprises en zones d'activités pour éviter les conflits d'usages, l'intégration de l'économie circulaire dans le Scot.

La mixité fonctionnelle en centre-ville a été jugée cruciale, tout en anticipant les conflits d'usages potentiels. Enfin, les participants ont souligné la nécessité de renforcer l'accessibilité aux lieux de consommation (notamment pour les personnes âgées) et aux pôles d'emploi via les transports en commun.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ATELIER CONCERNANT LA MOBILITÉ ET LA VILLE DES PROXIMITÉS

Les habitants expriment des attentes fortes en matière de proximité, notamment :

- **pouvoir accéder à tous les services essentiels** (commerces alimentaires, médecins, écoles) **en 15 minutes à pied, à vélo ou en transports en commun** ;
- **disposer d'une gare TER pour accéder rapidement au centre**, ainsi que de transports en commun pour rejoindre les communes voisines.

Au-delà de cette proximité, ils souhaitent **une facilité de déplacement vers Lyon-Villeurbanne et des connexions transversales dans l'agglomération, sans passer par le centre**.

La priorité collective porte sur **des transports en commun plus fréquents et efficaces** partout. Toutefois, peu de participants semblent conscients de l'impossibilité de garantir une desserte équivalente en zones denses et peu denses, ni de la nécessité de redistribuer l'espace public pour répondre à ces attentes. Certains ont également insisté sur l'importance de sobriété et de responsabilité individuelle, soulignant que la « liberté de déplacement » est limitée lorsque la voiture est la seule option.

Enfin, les habitants sont vigilants à ce que la vie de proximité ne devienne pas un facteur de repli, évitant ainsi l'isolement au sein d'un même quartier.



.....

Du Projet d'Aménagement Stratégique au Document d'Orientation et d'Objectifs : la prise en compte de la parole citoyenne

.....

.....→ Restitution générale de la démarche de concertation (23 mai 2023)

Le 23 mai 2023, les élus du Sepal ont présenté le bilan de la démarche de concertation citoyenne « **Demain, l'agglomération lyonnaise** » engagée un an auparavant.

Après avoir mobilisé plus de 900 personnes lors de 6 rencontres publiques et recueilli l'avis de 2000 personnes sur la plateforme de participation citoyenne, les élus du Sepal ont souhaité présenter au public les enseignements qu'ils tiraient de cette mobilisation ambitieuse et inédite pour le nouveau Scot de l'agglomération lyonnaise.

Les 200 personnes présentes, globalement satisfaites de cette démarche d'écoute, ont encouragé les élus à élaborer un projet ambitieux et souligné l'impératif à agir vite au regard des préoccupations exprimées : des logements pour tous les revenus, des mobilités facilitées, plus de mixité sociale et d'équité territoriale, une prise en compte de l'urgence climatique...

Le sujet de débat qui a attiré le plus de participation est celui **relatif aux mobilités en transport collectif et au partage de l'espace public en faveur des modes alternatifs à la voiture individuelle**. Les demandes exprimées ont porté sur le fait de porter un discours mesuré sur la place des différents modes, et notamment de la voiture jugée indispensable pour certains trajets, tout en rééquilibrant sa place au sein de l'espace public, en faveur des modes alternatifs.

Le thème de l'attractivité du territoire révèle un équilibre des points de vue entre les participants. Les enjeux mis en avant dans les arguments développés par les répondants soulignent :

- le besoin de rééquilibrer la répartition des emplois et des logements à l'échelle de l'aire métropolitaine ;
- le risque d'une poursuite de la dégradation du cadre de vie (moins de nature, plus d'insécurité) ;
- le besoin de reconnaître que l'attractivité économique est un moteur indispensable ;
- l'humilité à avoir face aux dynamiques économiques et aux tendances démographiques, des évolutions sur lesquelles la collectivité n'a pas de prise.

Le débat sur **la construction de logements sociaux** a porté essentiellement la nécessité de diversifier et de rééquilibrer l'offre de logements pour prévenir toute « ghettoïsation » des communes.

Quant au débat sur **le changement de modèle dans la consommation des ressources** et la réduction des impacts environnementaux, la majorité des participants ont insisté sur le besoin de mesures financières incitatives pour encourager les « sceptiques » et faciliter les gestes écoresponsables. L'importance de s'inspirer des approches low-tech a également été soulevée, tout comme la nécessité de rester vigilant, quant au risque de transférer les impacts environnementaux sur les territoires voisins.

CONCLUSION

Que ce soit lors des rencontres publiques ou via la plateforme de participation citoyenne, les habitants portent majoritairement **un avis positif sur le territoire de l'agglomération lyonnaise**. Ils mentionnent souvent son caractère de ville « à taille humaine » comme une qualité à préserver mais ils tempèrent ce propos **en regrettant son développement perçu comme trop rapide et impactant la qualité de vie** : urbanisation au détriment des espaces de respiration et de l'identité des territoires, manque d'équipements, saturation des réseaux de transport... **Ils déplorent la perte d'équilibre entre cadre de vie** (qualités urbaines et paysagères, proximité de la nature) **et confort de vie** (capacité à se déplacer avec des temps de parcours raisonnables, à travailler et à trouver toutes les aménités en proximité, ...).

→ Le Scot prend en compte les défis prioritaires mis en avant par la concertation citoyenne

Une mobilité quotidienne facilitée



La question de la mobilité quotidienne a suscité le plus de réactions. La principale demande concerne une meilleure desserte en transports collectifs sur l'ensemble du territoire, offrant ainsi une alternative crédible à la voiture, tant pour les trajets vers le centre que pour les déplacements entre bassins de vie au sein de l'agglomération. Les habitants situés hors de Lyon-Villeurbanne soulignent particulièrement le besoin d'améliorations en termes d'amplitude, de fréquence, de régularité, de capacité des véhicules et de tarification.

Les contributions citoyennes mettent aussi en avant la **dégradation des conditions de circulation en voiture** (zone à faibles émissions, embouteillages, réduction des places de stationnement, aménagements cyclables contestés) et la **lente progression des alternatives**. Ces préoccupations sont particulièrement marquées chez les habitants des couronnes. Parmi les enjeux soulevés pour les politiques publiques en mobilité, on retrouve le fait de :

- adopter un discours plus modéré, sans diaboliser la voiture, reconnue indispensable pour certains trajets ;
- optimiser les alternatives avant de restreindre l'usage de la voiture ;
- rééquilibrer la répartition de l'espace public pour les différents modes, les aménagements cyclables suscitant parfois des incompréhensions ;
- assurer une cohabitation sécurisée entre tous les usagers ;
- mieux communiquer sur les tarifs des transports collectifs et sur les coûts comparés avec l'utilisation de la voiture.

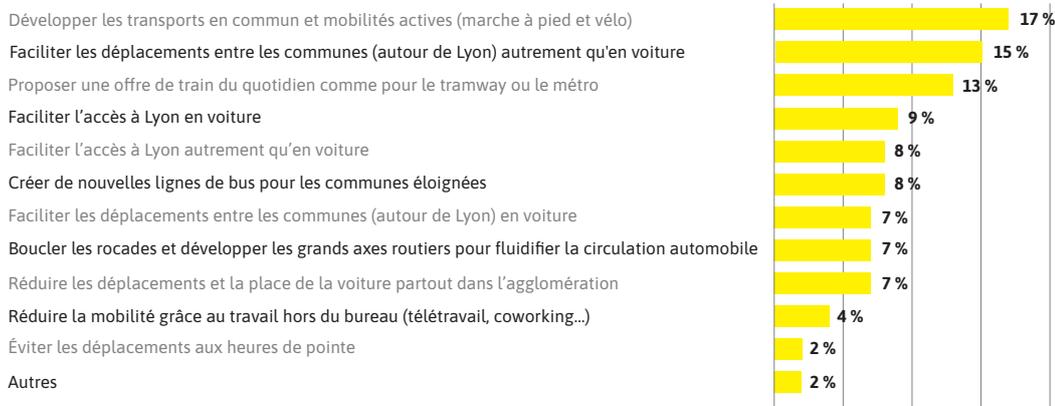
Débat autour des perspectives pour l'avenir de l'agglomération : pour ou contre

Accorder plus de place pour les bus, cyclistes et piétons sur l'ensemble de l'agglomération.



Extrait des résultats du débat, plateforme de participation citoyenne décembre 2022
(Panel qualitatif non représentatif)

En matière de mobilité, les priorités pour vivre mieux dans l'agglomération demain



Extrait des résultats du questionnaire, plateforme de participation citoyenne décembre 2022
(Panel qualitatif non représentatif)

Paroles d'habitant



« Plus on met en place des aménagements pour la voiture, plus on va attirer de la voiture. On veut un air qui soit moins pollué, donc il va falloir se poser la question de la voiture. La voiture électrique n'est pas une solution, car elle ne résout pas la trop grande place utilisée dans l'espace public. On a besoin de transports en commun beaucoup plus décentrés. »

Habitant de Genay

« Les voies de circulation ont été fortement réduites, avec des espaces pour les vélos qui prennent beaucoup de place, et qui n'ont pas fluidifié la circulation. Il faudrait peut-être plus de voies réservées pour les transports collectifs, des axes qui ne soient pas forcément vers le centre, et plus en lien entre les périphéries. »

Habitant de Vénissieux

« La priorité, c'est l'accessibilité, aussi bien dans les transports que dans les logements. Je me sens enfermée, c'est difficile d'aller à Lyon pour quoi que ce soit : culturel, économique, pour le travail, ou juste pour se balader. Et c'est d'autant plus urgent, aussi, parce que ça limite le vivre-ensemble. Les gens de Pusignan, ne connaissent pas les gens de Lyon, ne connaissent pas les gens de Saint-Symphorien, etc. »

Habitante de Pusignan

« Ce qui fait la richesse de Lyon, c'est qu'on soit capable de continuer à développer économiquement la ville. Et pour la développer économiquement, il faut aussi que l'on ait du transport et cela passe encore pour dix ou vingt ans par la voiture. »

Habitant de Lyon

« À Saint-Fons, on est très contents que le T10 arrive très bientôt chez nous, pour pouvoir se déplacer plus facilement et bénéficier de plus de mixité en s'ouvrant sur la ville. »

Habitante de Saint-Fons

Comment le Scot y répond ?

Les enjeux de mobilité représentent une préoccupation majeure pour les habitants de l'agglomération lyonnaise, recouvrant un large éventail de problématiques. Conscient de ces défis, le Scot a élaboré son Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) en tenant compte des besoins exprimés. Il s'agit de faciliter l'accès aux principaux pôles économiques et de fluidifier les déplacements domicile-travail tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle. Pour améliorer à la fois la qualité et le confort de vie, le Scot promeut le concept de « ville des proximités », misant sur un renforcement des bassins de vie, une meilleure mixité des fonctions et une accessibilité accrue aux services, commerces et emplois grâce à des alternatives de mobilité.

La stratégie du PAS repose sur plusieurs axes :

- répondre aux besoins de déplacements et à la saturation des réseaux de transport sans encourager l'étalement urbain ;
- offrir une diversité de logements accessibles dans le respect des niveaux d'intensité urbaine et sans empiéter sur les espaces naturels et agricoles ;
- renforcer les activités essentielles pour les habitants et les entreprises du territoire, augmentant ainsi sa résilience ;
- répondre aux défis climatiques et environnementaux par des choix ambitieux pour l'aménagement du territoire.

Pour accompagner le développement des différentes polarités, le Scot prévoit des actions spécifiques, notamment une desserte performante en transports collectifs et le développement d'un réseau de mobilité active à l'échelle du bassin de vie, visant à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de carbone.

Les mesures inscrites dans le Scot permettent à la fois de conforter les réseaux existants pour améliorer le service au sein de l'agglomération (augmentation de la capacité du métro, améliorer les liaisons bus-tram vers les zones d'emplois ou d'enseignement) et également de développer l'offre de transport en commun sur l'ensemble des secteurs pour faire face aux nouveaux besoins exprimés.

Le rééquilibrage du territoire et une vie possible en proximité



Lors des rencontres publiques comme sur la plateforme de participation citoyenne, de nombreux habitants soulignent l'importance de **conserver une agglomération « à taille humaine »**, favorable au vivre ensemble et considèrent que **la préservation de la qualité de vie passe par un rééquilibrage en profondeur du développement.**

Parmi les leviers spontanément cités par les habitants figure **une meilleure répartition des activités et des services entre le centre et les périphéries, ainsi qu'entre l'agglomération lyonnaise et les villes moyennes voisines telles que Saint-Étienne, Roanne, et Bourg-en-Bresse.** À une échelle plus large, ils appellent à repenser le modèle d'attractivité économique, jugé source d'inégalités, en diversifiant les types d'emplois pour inclure, au-delà des bureaux, des métiers qui répondent aux besoins variés de la population et des entreprises locales.

À l'échelle de l'agglomération, l'organisation territoriale envisagée repose sur une double demande : **favoriser l'accès aux services de proximité au sein des bassins de vie tout en maintenant le lien avec le centre urbain.** Cela inclut une demande d'amélioration des mobilités tous modes entre les différentes communes d'un bassin de vie et vers le centre, **en réduisant la saturation des réseaux de transport, en limitant l'étalement urbain et en offrant des alternatives crédibles à la voiture.**

Les habitants expriment néanmoins une vigilance : la promotion de la vie de proximité ne doit pas se faire au détriment de l'ouverture aux autres quartiers et communes, pour **éviter un cloisonnement territorial qui existe déjà dans certains secteurs de l'agglomération.**

Entre la demande de proximité et celle de rééquilibrage, les attentes convergent vers la construction d'une agglomération multipolaire, capable de relever plusieurs défis :

- **rééquilibrer l'offre d'emploi, de services, d'équipements, et de lieux culturels entre les différents secteurs de l'agglomération, en soutenant également les activités productives locales** (agriculture de proximité, artisanat, industrie) au plus près des habitants ;
- **proposer une diversité de logements abordables, pour permettre des parcours résidentiels choisis,** dans un cadre offrant une densité acceptable sans empiéter davantage sur les terres agricoles et les espaces naturels ;

Lors du Grand Atelier, qui a permis d'approfondir les attentes en matière de commerces, les habitants ont confirmé leur souhait d'une offre commerciale diversifiée, bien répartie à l'échelle des bassins de vie et davantage accessible en proximité. Ils se montrent ainsi favorables au **renforcement des centres-villes et centres-bourgs.** Bien qu'ils ne rejettent pas systématiquement les grandes surfaces de périphérie, qu'ils continuent pour beaucoup de fréquenter, ils soulignent néanmoins l'impact de ces zones sur les flux de déplacements et leur faible qualité urbaine. Cette recherche de commerces de proximité est corroborée par les résultats de l'enquête de 2022 sur les comportements d'achat des ménages.

En matière de développement économique, les priorités pour vivre mieux dans l'agglomération demain



Extrait des résultats du questionnaire, plateforme de participation citoyenne décembre 2022
(Panel qualitatif non représentatif)



Paroles d'habitant

« Est-ce que ça ne serait pas un des rôles du Scot d'avoir une cohérence du territoire, qui fasse que ceux qui résident dans la périphérie, où nous sommes, puissent y vivre c'est-à-dire habiter, mais aussi travailler, se nourrir, avoir des loisirs, ce qui éviterait d'avoir sans arrêt des déplacements vers Lyon. »

Habitant de Saint-Symphorien d'Ozon

« Je pense que c'est important pour l'agglomération qu'elle puisse continuer à grandir, à accueillir, il y a un vrai besoin, il y a un vrai souhait d'agrandir, mais que ça se fasse dans des conditions qui soient, à la hauteur des enjeux environnementaux, d'habiter ensemble, mais surtout que ce soient des choix que nous ne regrettions pas, que nos enfants ne regrettent pas pour nous. »

Habitante de Genas

« Sur l'urbanisation, on ne peut pas stopper et se dire, à vingt kilomètres de Lyon, on reste un petit village de trois mille habitants pas plus, on ne veut que des maisons. Forcément, il y a une évolution qui doit se faire, mais il faut qu'elle soit maîtrisée, et sans perdre l'identité de notre territoire. On ne peut pas devenir une ville. Il faut que le développement soit maîtrisé »

Habitant de Sérézin-du-Rhône

« On a tendance à vouloir mettre plus de transports, plus d'appartements, etc., c'est très bien. Mais il ne faut pas oublier aussi que l'on a besoin d'un poumon pour respirer, et que si on supprime les champs pour construire des parkings, une piste cyclable... il y a un moment où on n'a plus d'agriculteurs, on n'a plus rien à manger. C'est bien gentil d'avoir des beaux bâtiments, d'avoir plein de murs végétaux, mais si on n'a plus rien à mettre dans les assiettes, ça n'a aucun intérêt. »

Habitante de Genas

« On est dans un beau territoire qu'il faut préserver, c'est un territoire où il fait bon vivre, on a un beau tissu économique. Lyon doit attirer encore beaucoup de monde, mais s'il y a de l'emploi, sinon elle n'attirera plus. L'économie doit être aussi prioritaire pour nos élus parce qu'il faut aussi que tout le monde retrouve sa place dans cette grande agglomération. »

Habitante de Saint-Genis-les-Ollières

« Je n'aimerais pas trop que l'agglomération lyonnaise devienne comme Paris, où les transports en commun sont horribles. Je ne dis pas qu'il faut arrêter d'accueillir mais, est-ce qu'on peut encore accueillir sur l'agglomération ? Quand on cherche un logement, pour certaines personnes, ça devient impossible, ce qui fait qu'aussi, avec l'offre et la demande, les prix augmentent »

Habitant de Craponne

Comment le Scot y répond ?

Lors de la concertation, les habitants ont exprimé le besoin d'un rééquilibrage des fonctions résidentielles, économiques et sociales sur l'ensemble du territoire couvert. Il s'agit de dépasser le modèle de développement fortement concentré, où Lyon constitue un centre entouré d'une périphérie dépendante. **La stratégie du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) vise ainsi à renforcer la multipolarité et à structurer les bassins de vie, pour un développement plus équilibré.**

Les polarités urbaines sont confirmées dans leur rôle privilégié pour l'accueil des logements, des activités économiques, des équipements, des services et des commerces. Ils doivent jouer un rôle structurant dans le fonctionnement du territoire, en particulier à l'échelle des bassins de vie, et leur desserte en transports en commun sera donc renforcée.

En dehors de ces polarités, le développement urbain doit être mieux maîtrisé, notamment pour contenir l'étalement urbain et éviter la création de nouveaux besoins en équipements ou en transports dans les secteurs peu denses, difficilement desservis par les transports collectifs.

Ce rééquilibrage passe d'abord par **une répartition plus homogène des logements à l'échelle de l'agglomération** pour accompagner cette croissance démographique. Les équipements métropolitains et intercommunaux seront implantés dans les pôles en fonction du nombre de logements prévus, tandis que les équipements de proximité seront localisés au cœur ou à proximité des centres-bourgs, des centres-villes et des quartiers pour garantir un accès facilité aux services essentiels.

La concertation a également mis en évidence l'importance de **préserver l'identité de chaque ville, quartier ou village** tout en poursuivant le développement de l'agglomération. **Pour ce faire, les objectifs de production de logements tiennent compte des contextes urbains et villageois, avec des densités différenciées.**

Les habitants des zones urbaines plus denses ont besoin d'espaces de respiration et de verdure à proximité. **Le Scot intègre donc l'objectif de l'OMS de 12 m² d'espaces verts de proximité par habitant** comme une référence qui guide les choix d'aménagement.

En matière d'agriculture, conformément à l'objectif de « zéro artificialisation nette », le Scot vise à renforcer la protection à long terme des sols agricoles et à favoriser les conditions d'une activité agricole dynamique et d'une alimentation plus locale.

L'accès pour tous à un logement adapté



La difficulté d'accéder à des logements abordables a été soulignée dans l'ensemble des territoires de l'agglomération. Les échanges ont mis en avant un manque de logements sociaux dans certaines communes et, de manière générale, une répartition inégale entre les communes. Les participants ont également souligné la nécessité d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches, tout en insistant sur l'importance d'une offre de logements adaptée aux personnes âgées, en situation de handicap...

Lors du Grand Atelier, tout comme dans les discussions en ligne, un consensus s'est dessiné en faveur d'un développement des logements sociaux et abordables réparti plus équitablement sur le territoire et dans toutes les communes. Les habitants proposent d'imposer des règles plus contraignantes, estimant que cette offre est essentielle pour favoriser le « vivre ensemble ».

Au-delà des besoins en logements, le Grand Atelier a permis de discuter de la densité acceptable des constructions. Comme lors des rencontres publiques, certains ont suggéré de prioriser l'utilisation du bâti existant (rénovation, reconversion de bureaux vacants en logements, gestion de la sous-occupation...) pour limiter les nouvelles constructions.

Par ailleurs, les enjeux de végétalisation et de rénovation énergétique figurent parmi les attentes prioritaires.

En matière d'habitat et de logement, les priorités pour vivre mieux dans l'agglomération demain



Extrait des résultats du questionnaire, plateforme de participation citoyenne décembre 2022
(Panel qualitatif non représentatif)

Paroles d'habitant



« Le but est que tout le monde ait un logement et puisse vivre dans des conditions saines. On doit privilégier le bien-être des habitants. Si on ne veut pas construire beaucoup de bâtiments pour garder des terrains pour végétaliser, alors il faudra trouver un autre moyen pour pouvoir construire et loger tout le monde, et en même temps conserver l'écologie. »

Habitant de Vénissieux

« Quand on regarde les quartiers populaires, la plupart se trouvent en périphérie de la ville. Le centre-ville aujourd'hui est inaccessible pour les habitants à bas quotient. Qu'est-ce qu'on fait pour créer cette mixité et améliorer le vivre-ensemble ? »

Habitant de Craponne

« On a, par exemple, un bâtiment de treize étages qui a été détruit. Il y avait beaucoup d'espaces verts à côté ; à la place on a construit quatre, cinq ou six immeubles. Pour moi, ça donne un manque de sécurité, parce qu'il y a beaucoup d'habitants, moins d'espaces verts, moins de jeux pour les enfants... Et les jeunes ils font quoi? Ils circulent entre les quartiers, ils circulent entre eux. »

Habitante de Vénissieux

« Par rapport à la construction actuelle, par rapport aux communes environnantes de la métropole, quelle est la qualité architecturale aujourd'hui? Est-ce qu'on va faire venir des cubes blancs, roses, qui ressemblent à ce que Paris, Marseille, Orléans, bref toutes ces villes de France font. Quelle identité donner à notre territoire ? »

Habitante de Caponne

« Les entreprises ont du mal à recruter, à cause de cette problématique de mobilité, mais également de plus en plus, de logement. On crée des microcosmes, à cause de la valeur des terrains. On a de plus en plus de problèmes à pouvoir avoir des jeunes qui travaillent pas trop loin de chez eux, donc dans l'Est Lyonnais par exemple »

Habitante de Genas

Comment le Scot y répond ?

Les préoccupations exprimées par les habitants lors de la concertation confirment les constats du Sepal lors du diagnostic : les familles ont tendance à quitter progressivement le centre-ville. En raison de la rareté du foncier et de la hausse des prix, les promoteurs privilégient les petits logements (T1 et T2) au détriment de logements familiaux.

Pour répondre efficacement aux défis du logement, il est indispensable de bien appréhender la situation et les besoins de l'agglomération lyonnaise. C'est pourquoi, tout en s'inscrivant dans une trajectoire de « croissance démographique maîtrisée », le Scot définit les besoins en logements pour permettre d'accueillir des nouveaux ménages, répondre aux besoins de décohabitation... En matière d'habitat, le Scot prévoit des objectifs de logements que les documents d'urbanisme, comme les PLU/PLH, devront traduire. Les communes et intercommunalités sont ainsi encouragées à prioriser les types de logements qui font défaut dans chaque secteur.

En ce qui concerne le logement social, le Scot prévoit la création de 41 000 logements sociaux locatifs entre 2023 et 2040, soit environ un tiers de la production totale, avec une répartition plus équilibrée sur les territoires concernés par les objectifs de rattrapage SRU.

Enfin, le Scot met l'accent sur la lutte contre les logements inoccupés ou sous-occupés et sur l'amélioration du parc existant. Pour cela, il soutient l'intervention foncière des collectivités, afin de diversifier l'offre immobilière et de limiter les rétentions foncières. Le Scot encourage également les dispositifs d'aide à la rénovation pour les ménages modestes.

Conclusion

La concertation visait à apporter des éclairages aux trois questions suivantes : Quel regard sur l'agglomération aujourd'hui ? Quels enjeux en matière de cadre de vie, de préservation de l'environnement, de logements, d'économie, de déplacements... ? Quelles priorités et projets pour vivre mieux demain dans l'agglomération lyonnaise ?

Une convergence des perceptions

Les enseignements à retenir des différents dispositifs de consultation (enquête audiovisuelle, rencontres publiques, questionnaire, débat) sont convergents autour de trois grandes priorités pour l'agglomération :

- rééquilibrer l'aménagement du territoire ;
- assurer une diversité des activités économiques et proposer un logement adapté à chacun ;
- faciliter les déplacements quotidiens.

En outre, de façon transversale, les habitants soulignent l'urgence à agir face aux défis du dérèglement climatique. Ils alertent également sur la perte de mixité sociale, culturelle, générationnelle... et la crainte d'un entre-soi grandissant qui irait à l'encontre de la qualité du vivre-ensemble.

Cette concertation, qui a accompagné tout le processus de révision du Scot, a été menée dans un esprit d'ouverture, invitant les habitants à participer librement au débat, sans orientations politiques ou techniques imposées. En plus des thèmes relevant du Scot, les discussions ont fait émerger des attentes marquées en matière de sécurité et de politiques pour la jeunesse, telles que l'aménagement d'espaces publics adaptés aux enfants et jeunes, l'égalité des chances dans la réussite scolaire, et l'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire.

En résumé, les priorités d'aménagement du territoire révélées par la concertation rejoignent largement les enjeux déjà identifiés par les élus du Sepal au début de la révision du projet. Les cycles de réunions et d'échanges ont permis de préciser les objectifs et les orientations qui guideront les politiques publiques sur des sujets clés comme le logement, la mobilité, l'économie et l'environnement.

Cette concertation constituait un pilier essentiel de la révision du Scot, et le Sepal restera attentif aux attentes des habitants, qui pourront s'exprimer à nouveau lors de l'enquête publique réglementaire, prévue au printemps 2025.

La concertation publique sur la révision du Scot a été conduite
avec l'appui de l'agence GRAND PUBLIC





**! DEMAIN,
L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE**
vivre • habiter • se déplacer



**Merci à toutes celles et ceux
qui ont participé à cette concertation.**

*Un merci tout particulier aux personnes ici représentées
qui ont participé à l'enquête audiovisuelle.*



scot-agglo-lyon.fr